

## **ANALYSER LA SITUATION FINANCIÈRE DE MON ÉTABLISSEMENT**

### **Comment émettre un avis financier et faire des propositions d'amélioration**

#### **> PUBLIC**

Chefs d'Établissement, Directeurs Administratifs et Financiers, Responsables Administratifs et Financiers, Attachés de Gestion, Comptables.

#### **> PRÉREQUIS**

Cette formation ne nécessite pas de prérequis. Cependant elle s'adresse principalement aux salariés des établissements de l'enseignement privé touchant au domaine comptable et de gestion.

#### **> MODALITÉS D'ADMISSION**

Signature de la convention de formation.

#### **> DÉLAI D'ACCÈS**

10 jours ouvrés

#### **> OBJECTIFS**

Etre capable de donner un avis sur la situation financière d'un établissement et faire des propositions pour l'améliorer.

#### **> MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- Pédagogie active et participative reposant sur des échanges avec les stagiaires.
- Apports théoriques, synthèse, exercices pratiques, mises en situation.
- Livret de formation remis à chaque stagiaire ;
- Connexion internet, vidéo projecteur, paper board

#### **> MOYENS D'ENCADREMENT**

L'animation de la formation est assurée par un expert KPMG Academy

#### **> NOMBRE DE PARTICIPANTS**

6 à 12 participants.

#### **> DATES DE LA FORMATION**

Consulter les dates sur notre site : <https://www.arephautsdefrance.fr/>

#### **> DURÉE**

14 heures.  
De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

#### **> TYPE DE SESSION**

Intra

#### **> MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Questionnaire d'évaluation des acquis.

#### **> VALIDATION**

Attestation de formation.

#### **> TARIF**

600 € Net par stagiaire.

#### **> LIEU\***

AREP Hauts de France  
Parc de la Haute Borne, 70 avenue de l'Harmonie - 59650 Villeneuve d'Ascq  
*\* Possibilité de programmer la session dans votre établissement*

#### **> ACCESSIBILITÉ**

- Locaux conformes à la réglementation E.R.P., accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap, tutorée par le référent handicap de la structure

#### **> RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE**

Xavier Floquet - Tél. 03.20.07.96.18.



## PROGRAMME

### ➤ LES OBLIGATIONS COMPTABLES

#### Les sources du droit applicable aux OGEC :

- Les comptes annuels
- Le schéma d'organisation comptable
- L'annexe
- La spécificité comptable de l'enseignement privé
- Les tableaux de synthèse de fin d'exercice

### ➤ LIRE ET INTERPRÉTER LE BILAN DE MON ÉTABLISSEMENT

#### Les éléments comptables :

- Le rôle de la comptabilité générale,
- Les comptes annuels.

#### Le bilan : l'image du patrimoine

- La structure et définition
- Les postes clés du bilan
- Les recommandations de la FNOGEC.

#### Le compte de résultat : indicateur de performance :

- La structure et définition
- La classification
- Les points d'alertes

#### Le financement d'un investissement et ses incidences

#### L'annexe : un outil méconnu

### ➤ LES RATIOS FINANCIERS

- La gestion financière : les définitions clés (BFR, FDR, CAF, etc...)
- Exemple d'une situation financière d'un OGEC
- Les ratios Fnogec

### ➤ LE BUDGET : OUTIL STRATÉGIQUE PAR EXCELLENCE

- Les objectifs de la démarche budgétaire
- Le calendrier et la responsabilité
- La méthode d'élaboration

94,81%

DE STAGIAIRES  
SATISFAITS \*

96,73%

DE VALIDATION  
DES ACQUIS \*